

## **SÉCURITÉ ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES FEMMES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'ESPACE PUBLIC**

Le rapport *Les besoins des femmes en matière de pauvreté et de transport: État des lieux dans la Capitale-Nationale* a montré que la mobilité est un des leviers de l'autonomie économique des femmes. Cependant, les réalités des femmes n'ont pas été suffisamment prises en compte dans le développement des transports, notamment le rapport des femmes à l'espace public et le sentiment de sécurité dans leurs déplacements.

**Cette fiche vise à illustrer davantage les réalités vécues par les femmes lors de leurs déplacements et à proposer des solutions à mettre en place pour favoriser l'égalité dans les espaces publics et la mobilité des femmes.**

### Ce qui insécurise les femmes dans les transports et l'espace public

- ▶ Rues et espaces publics mal éclairés
- ▶ Achalandage réduit
- ▶ Attitudes intimidantes de certains hommes, en particulier lorsqu'ils sont en groupe
- ▶ Interpellations et commentaires non sollicités, aussi appelés harcèlement de rue
- ▶ Insultes sexistes et gestes à caractère sexuel
- ▶ Tolérance sociale face aux comportements sexistes dans l'espace public (témoins passifs, silence)
- ▶ Risques d'agressions sexuelles et physiques
- ▶ Déplacement seule

**CHAQUE FOIS QU'UNE FEMME EST AGRESSÉE  
DANS UN LIEU PUBLIC, C'EST LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ  
DE TOUTES LES FEMMES QUI S'EN TROUVE DIMINUÉ.**

### Des aménagements et des conditions qui contribuent à renforcer cette insécurité

- ▶ Terminus dans des endroits isolés
- ▶ Aménagements cyclables à l'extérieur des rues passantes
- ▶ Sentiers piétonniers sombres et isolés traversant un parc ou servant de jonction entre deux quartiers ou entre un centre de services et un quartier
- ▶ Secteurs connus pour être peu surveillés
- ▶ Secteurs où une agression a déjà eu lieu (ex. certains terminus d'autobus)
- ▶ Stress et pression vécus par les piétons lors de l'heure de pointe et des congestions routières
- ▶ Trottoirs glacés et enneigés qui entraînent des risques de chute
- ▶ Manque de diffusion des services, tels « Descendre entre deux arrêts »

**APRÈS LA TOMBÉE DE LA NUIT, LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ  
DES FEMMES DIMINUE À TEL POINT QUE PLUSIEURS MODIFIENT  
LEUR TRAJET OU S'EMPÊCHENT DE SORTIR.**

**POUR DIMINUER LES RISQUES,  
LES FEMMES VONT PRIVILÉGIER UN TRAJET ÉCLAIRÉ, SITUÉ DANS  
DES ZONES ACHALANDÉES, PLUTÔT QU'UN TRAJET DIRECT TRAVERSANT  
PARCS OU ZONES ISOLÉES.**

## Quelques pistes d'actions et de réflexion pour améliorer la sécurité des femmes et leur sentiment de sécurité

**Notre recommandation: Prévoir et agir sur le sentiment de sécurité des femmes dans les plans de mobilité et d'aménagement, tant dans les rues que dans les arrêts d'autobus, les parcs, le transport en commun et les transports alternatifs publics et privés.**

Les villes, les municipalités et les sociétés de transports ont la responsabilité d'aménager des espaces sécuritaires et d'assurer le sentiment de sécurité dans les lieux publics et les transports en commun.

### COMMENT ?

- ▶ Par un éclairage adéquat des lieux publics, en particulier des lieux de passage reliant les quartiers ou les services.
- ▶ Par la mise en place et la diffusion de mesures de protection dans les lieux plus isolés (gardien·ne de sécurité, bouton ou application d'appel à l'aide ou autre dispositif préventif pertinent).
- ▶ Par l'information des usagères des transports en commun de leurs droits et des services offerts, tels que le service « Descendre entre deux arrêts ».
- ▶ Par l'entretien prioritaire et régulier des trottoirs, à l'exemple du « déneigement pro-égalité » de Stockholm.
- ▶ Par l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) au sein des agglomérations et MRC ainsi que des sociétés de transport, afin de tenir compte des besoins spécifiques des femmes, tels que la sécurité et le sentiment de sécurité (voir fiche ADS+ du RGF-CN).
- ▶ Par l'éducation de la population au fait que l'espace public est une zone partagée et égalitaire.



### SAVAIS-TU QUE ?

**Tu peux descendre du bus entre deux arrêts après 20h \***

\* Valide pour le RTC à l'exception des Métro-bus. Les heures diffèrent pour la STL. Sur demande après 20h pour PLUMobile. Non offert par la TCJC (Jacques-Cartier). Ne s'applique pas pour Charlevoix.

### EN SAVOIR PLUS...

Consultez notre rapport **Les besoins des femmes en matière de pauvreté et de transport: État des lieux dans la Capitale-Nationale**

Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Québec - Portneuf - Charlevoix), 2019

<http://www.rgfcn.org/nouvelles/120-des-besoins-specifiques-pour-les-femmes-en-matiere-de-pauvrete-et-de-transport-dans-la-capitale-nationale-il-est-temps-d-agir>



Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Québec - Portneuf - Charlevoix)

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine.

Québec